

Le Premier Ministre

Paris, le 30 juillet 2008

N° 5319/SG

à

Madame et Messieurs les préfets de région
Mesdames et Messieurs les préfets de département

Objet: Mise en place des délégués du préfet dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville

La présence de l'Etat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville doit être réaffirmée. La « nouvelle politique pour les banlieues », présentée par le Président de la République le 8 février 2008 dans le cadre du « plan Espoir banlieues », participe de cette exigence en prévoyant la mise en place de nouveaux interlocuteurs de proximité, qui seront vos délégués et vos représentants dans les quartiers.

Le Comité interministériel des villes et du développement social urbain (CIV) du 20 juin 2008 a retenu une liste de quartiers prioritaires destinés à accueillir ces « délégués du préfet ». Leur mission s'inscrit dans le prolongement de celle actuellement menée, à temps partiel, par les « délégués de l'Etat », dispositif qui a vocation à s'éteindre, à terme, au bénéfice des délégués du préfet, qui exerceront leur activité à temps plein.

Le délégué du préfet aura pour mission de coordonner l'action des services de l'Etat dans les quartiers, sous l'autorité du représentant de l'Etat dans le département et, le cas échéant, du préfet délégué pour l'égalité des chances ou du sous-préfet, chargé de mission pour la politique de la ville. Il exercera son action en lien étroit avec le sous-préfet d'arrondissement, auquel il rendra compte. Vous veillerez à ce que vos délégués dans les quartiers bénéficient de la légitimité et de la reconnaissance qui leur permettra d'assurer leurs fonctions ; vous les associerez aux décisions concernant la mise en œuvre de la politique de la ville dans votre département ; vous mettrez en place une animation régulière qui permettra de les constituer en réseau et vous prendrez soin de leur donner une place dans les manifestations publiques relatives à la politique de la ville.

Vous établirez, pour chacun d'eux, une lettre de mission précisant les tâches qui leur incombent, en fonction des spécificités locales ; cette lettre de mission sera diffusée, par vos soins, aux chefs de services déconcentrés placés sous votre autorité, aux organismes de service public et à l'ensemble des partenaires de la politique de la ville.

.../...

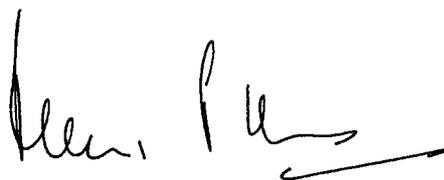
Vous veillerez en particulier à ce que l'activité des délégués du préfet s'exerce dans un cadre compatible avec la nouvelle administration départementale de l'Etat, telle que définie dans la circulaire n° 5316 SG du 7 juillet 2008.

Les personnels concernés, qui seront nécessairement des agents de catégorie A ou B (ou assimilés), seront mis à votre disposition, par leur administration d'origine, pour une durée de trois ans renouvelable. Il vous appartient de procéder à leur recrutement et à leur affectation, en recourant, le cas échéant, à un appel à candidatures. Les ministères concernés veilleront à ce que ces emplois ouvrent droit à un complément de rémunération, dans les conditions prévues au II de l'article 7 du décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié, ainsi que, le cas échéant, à l'indemnité temporaire de mobilité (ITM) instituée par le décret n° 2008-369 du 17 avril 2008. Une compensation interministérielle des postes budgétaires sera organisée au niveau national.

J'appelle d'ores et déjà votre attention sur la nécessité qui s'impose, pour les délégués du préfet, de disposer d'une expérience du fonctionnement de l'administration, d'une maîtrise des procédures administratives et financières, d'une bonne connaissance du secteur associatif et d'une grande disponibilité.

Je vous demande d'assurer, progressivement, la mise en place effective de ces délégués à compter du 1^{er} septembre 2008. Je vous invite, à cette fin, à vous reporter aux éléments figurant en annexe, lesquels comprennent une fiche de poste détaillant le profil des délégués et leurs fonctions, la liste des 215 quartiers prioritaires pour la mise en place des délégués (qui devront tous être pourvus au 1^{er} janvier 2009) ainsi qu'une liste complémentaire de 135 postes de délégués, affectés à votre discrétion dans les quartiers de priorité n° 1 des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS).

Vous voudrez bien informer la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain de chacune des nominations prononcées.



François FILLON

ANNEXE 1

FICHE DE POSTE DES DELEGUES DU PREFET

Catégorie : agent public, de catégorie A ou B (ou assimilé).

Intitulé du poste : délégué du préfet dans les quartiers.

Poste : à plein temps.

Rattachement hiérarchique : référent du préfet de département, sous l'autorité du sous-préfet désigné par le préfet.

Fonctions :

Le délégué du préfet dans les quartiers est chargé de la coordination de l'action des services de l'Etat dans le quartier. Il assure la présence de l'Etat dans sa mission interministérielle. Il est l'interlocuteur quotidien des acteurs et partenaires locaux des contrats urbains de cohésion sociale (élus, techniciens des collectivités, équipes de projet, bailleurs, acteurs associatifs...).

De manière générale, le délégué du préfet aura pour mission :

- de coordonner le suivi physico-financier des politiques de droit commun de l'Etat mises en oeuvre dans les quartiers ;
- de veiller à la mise en place et à la mise à jour d'indicateurs sur la réalisation effective des actions en faveur des habitants des quartiers et notamment celles engagées au titre du « plan Espoir banlieues » ;
- de coordonner au sein des services de l'Etat, en lien avec les collectivités locales, la préparation de la programmation annuelle des contrats urbains de cohésion sociale (appels à projets, instruction des dossiers) ;
- d'assurer la représentation du préfet dans les différents dispositifs d'animation locale mis en place ;
- de participer à la mise en oeuvre partenariale d'un système de veille sociale sur le quartier ;
- de suivre, préparer ou rendre compte des points d'étape des projets de rénovation urbaine, en veillant à leur cohérence avec les objectifs du plan de cohésion sociale.

Le délégué du préfet devra établir des relations de confiance suivies afin d'être reconnu comme l'interlocuteur technique habituel :

- des services déconcentrés de l'Etat et services implantés dans le quartier, notamment : les directeurs d'école, le ou les principaux de collège, le proviseur du lycée, le commissariat de police, la gendarmerie et les acteurs du service public de l'emploi ;
- des élus de quartier et des chefs de projets ; ainsi que des services territorialisés des différentes collectivités locales ou autres organismes publics (services sociaux, antennes CAF...)
- des associations présentes sur le quartier et des opérateurs des programmes d'action des contrats urbains de cohésion sociale ;

- des acteurs économiques et sociaux, au premier rang desquels les bailleurs sociaux, les associations de commerçants ou de chefs d'entreprise ;
- des parents d'élèves.

Les délégués du préfet dans les quartiers doivent bénéficier de la légitimité et de la reconnaissance qui leur permettront d'assurer les fonctions ci-dessus définies ; en ce sens, ils seront associés aux décisions concernant la mise en œuvre de la politique de la ville dans le département aux côtés des chefs de service ; une animation régulière sera mise en place qui permettra de les constituer en réseau ; ils auront une place dans les manifestations publiques relatives à la politique de la ville.

En conséquence, il sera recommandé de :

- disposer d'une expérience des services déconcentrés de l'Etat d'au moins 3 ans ;
- maîtriser les procédures administratives et financières ;
- avoir une bonne connaissance du secteur associatif ;
- savoir faire preuve de capacité d'écoute et de diplomatie ;
- être très disponible.

ANNEXE 2

LISTE DES 215 QUARTIERS PRIORITAIRES D'AFFECTATION DES DELEGUES DU PREFET

Région	N°Dep	Département	Commune	Nom du quartier prioritaire
Alsace	67	Bas Rhin	Strasbourg	Hautepierre.
			Strasbourg	Meinau (Canardière Est).
			Strasbourg	Neuhof (Cités).
	68	Haut Rhin	Colmar	Europe
			Mulhouse	Brossolette (Bourtzwiller)
		Mulhouse	Wolf, Wagner, Vauban, Neppert	
Aquitaine	33	Gironde	Bordeaux/Cenon/Floirac/Lormont	Hauts de Garonne, Bastide : Quais Queyries, Brazza
			Bègles	Yves Farges, Belcier
	64	Pyrénées Atlantiques	Bordeaux/Cenon/Floirac	Cité Benauga (Bastide), Bas Cenon, Cité Libération
		Pau	Ousse des Bois, Le Hameau.	
Auvergne	63	Puy de Dôme	Clermont-Ferrand	Croix de Neyrat, Quartiers Nord : Champratel, Les Vergnes, La Gauthière, La Plaine.
Basse-Normandie	14	Calvados	Caen	La Grâce de Dieu
			Caen	La Guérinière
			Hérouville-Saint-Clair	Hérouville Est : Le Val, Les Belles Portes, Le Grand Parc.
	50	Manche	Cherbourg-Octeville	Les Provinces
	61	Orne	Alençon	Courteille
Alençon			Perseigne	
Bourgogne	21	Côte d'Or	Chenôve	Le Mail
			Dijon	Les Grésilles
	71	Saône et Loire	Chalon-sur-Saône	Prés Saint Jean.
Bretagne	29	Finistère	Brest	Pontanezen.
Bretagne	35	Ille et Vilaine	Rennes	Les Champs Manceaux, Les Cloteaux
			Rennes	Le Blossne
			Rennes	Villejean
	56	Morbihan	Lorient	Kervénanec
Centre	18	Cher	Bourges	Bourges Nord : Chancellerie, Gibjons, Turly, Barbottes
	28	Eure et Loir	Dreux/Sainte-Gemme-Moronval	Plateau Est : Chamards, Croix Tiénac, Lièvre d'Or, Le Moulec, Haricot, Feilleuses
	37	Indre et Loire	Joué les Tours	La Rabière
			Agglomération de Tours	Le Sanitas
	41	Loir et Cher	Blois	Bégon, Croix Chevalier
45	Loiret	Orléans	La Source.	
Champagne-Ardenne	08	Ardennes	Charleville-Mézières	Houillère
			Charleville-Mézières	Ronde Couture
	10	Aube	La Chapelle-Saint-Luc/Les Noës-Près-Troyes/Troyes	Chanteraigne Montvilliers
	51	Marne	Epernay	Bernon
			Reims	Croix Rouge
Reims			Orgeval	
52	Haute Marne	Saint-Dizier	Vert Bois	
Corse	2A	Corse du Sud	Ajaccio	Cannes, les Salines
	2B	Haute Corse	Bastia	Quartiers Sud.
Franche-Comté	25	Doubs	Besançon	Planoise.
			Bethoncourt	Champvallon.
			Grand-Charmont	Les Fougères.
			Montbéliard	Petite Hollande.
			Valentigney	Les Buis.
39	Jura	Dole	Les Mesnils Pasteurs.	
90	Territoire de Belfort	Belfort	Les Résidences.	
Haute-Normandie	27	Eure	Evreux	La Madeleine
			Val de Reuil	Germe de Ville
	76	Seine Maritime	Canteleu	Cité Rose.
			Canteleu	Cité Verte.
			Le Havre	Caucriaucville
			Le Havre	Mont Gaillard, La Forêt (Bois de Bléville), Mare Rouge.
			Rouen	Le Plateau : Les Sapins, Châtelet, La Lombardie, La Grand'Mare.
			Saint-Etienne-du-Rouvray	Cité du Château Blanc.
			Elbeuf	Le Puchot, Mesliers, Mont Duve.

ANNEXE 2

LISTE DES 215 QUARTIERS PRIORITAIRES D'AFFECTATION DES DELEGUES DU PREFET

Région	N°Dep	Département	Commune	Nom du quartier prioritaire
Ile-de-France	77	Seine et Marne	Meaux	Beauval, La Pierre Collinet
			Melun	Quartiers Nord
			Montereau	Z.U.P. de Surville
	78	Yvelines	Chanteloup-les-Vignes	La Cité : La Noë, Les Feucherets
			Mantes-la-Jolie	Le Val Fourré
			Sartrouville	Le Plateau, Cité des Indes
			Trappes	Les Merisiers
			Les Mureaux	Cinq Quartiers : Bécheville, Les Bougimonts, L'Île de France, La Vigne Blanche, Les Musiciens.
	91	Essonne	Massy/Antony (92)	Le Grand Ensemble
			Les Ulis	Quartier Ouest
			Corbeil-Essonnes	Les Tarterêts
			Evry	Les Pyramides
			Athis-Mons	Le Noyer Renard
			Grigny	Grigny 2
			Grigny-Viry Chatillon	La Grande Borne
			Viry-Châtillon	Cilof
			Sainte Geneviève des Bois	Les Aunettes
			Epinau sous Sénart	Cinéastes, La Plaine
	92	Hauts de Seine	Chatenay-Malabry	La Butte Rouge
			Asnières	Quartiers Nord
			Colombes	Petit Colombes
			Gennevilliers	Le Luth
			Gennevilliers	Les Grésillons
			Bagneux	Les Blagis
			Villeneuve-la-Garenne	La Caravelle
	Villeneuve-La-Garenne	Seine Sablière		
	93	Seine St Denis	Bobigny/Pantin	Etoile, Grémillon, Pont de Pierre, Les Courtillières
			Noisy-le-Grand	Champy
			Noisy-le-Grand	Le Pavé Neuf
			Aulnay-sous-Bois	La Rose des Vents, Cité Emmaüs, Le Merisier, Les Etangs.
			Le Blanc Mesnil	Pont Yblon, Quartiers Nord : Cité 212, Grand Ensemble des Tilleuls, Cité Floréal Aviation.
			Bobigny	Karl Marx, Paul Eluard
			Bobigny/Drancy	L'Abreuvoir
			Bondy	Quartier Nord
			Clichy Montfermeil	Grand Ensemble (Haut et Bas)
			Drancy	Cité Marcel Cachin, Jules Auffret, La Mulette
			Epinau-sur-Seine	La Source, Les Presles, Le Centre
			Epinau-sur-Seine	Orgemont
			La Courneuve	Les 4000
			Neuilly sur Marne	Les Fauvettes
			Saint Denis	Floréal, Saussaie
			Saint Denis	Les Francs Moisis, Bel Air
			Sevran	Les Beaudottes
			Sevran	Pont Blanc
			Sevran	Rougemont
			Stains	Clos Saint Lazare, Allende
	94	Val de Marne	Champigny	Cité Jardins, Les Boullereaux
			Champigny-sur-Marne/Chennevières-sur-Marne	Le Bois l'Abbé
			Champigny	Les Mordacs
			Créteil	Les Planètes, Bleuets, Bordières
Créteil			Hauts du Mont Mesly	
Créteil			Palais, Sablières	
Choisy-le-Roi/Orly			Le Grand Ensemble : Les Navigateurs	
Villiers			Les Hautes Noues	
Vitry			Grand Ensemble Ouest et Est : Balzac, Les Maronniers, Les Montagnards.	
95			Val d'Oise	Garges-lès-Gonnesse
	Sarcelles	Lochères		
	Saint-Ouen l'Aumone	Chennevières		
	Argenteuil	Val d'Argent Nord		
	Argenteuil	Val d'Argent Sud		
	Garges-lès-Gonnesse	Les Doucettes, Les Basses Bauves		
	Sarcelles	Chantepie, Les Rosiers		
Villiers-le-Bel	Puits la Marlière, Derrière les Murs de Monseigneur			
Languedoc-Roussillon	30	Gard	Nîmes	Chemin Bas d'Avignon.
			Nîmes	Z.U.P. Pissevin, Valdegour.
	34	Herault	Béziers	Les Arènes, La Devèze
Lorraine	66	Pyrénées Orientales	Montpellier	La Paillade
			Montpellier	Le Petit Bard, Pergola
			Perpignan	Le Vernet.
54	Meurthe et Moselle	Maxéville, Laxou, Nancy	Champ le Boeuf, Les Aulnes, Le Haut du Lièvre	
		Vandoeuvre	Les Nations	
		Metz	Borny (Les Hauts de Blémont)	
88	Vosges	Metz/Woippy	Pré Génie, Saint Eloy	
		Epinal	Plateau Justice, Z.A.C., Saut le Cerf.	
Midi-Pyrénées	31	Haute Garonne	Toulouse	Empalot
			Toulouse	Faourette, Bordelongue, Bagatelle
			Toulouse	La Reynerie, Bellefontaine
65	Hautes Pyrénées	Tarbes	Quartier Nord : Laubadère.	

ANNEXE 2

LISTE DES 215 QUARTIERS PRIORITAIRES D'AFFECTATION DES DELEGUES DU PREFET

Région	N°Dep	Département	Commune	Nom du quartier prioritaire
Nord-Pas-de-Calais	59	Nord	Dunkerque	Quartier Sud : Basse Ville, L'Île Jeanty, Jeu de Mail, Carré de la Vieille, Banc Vert
			Grande Synthe	Europe, Albeck, Anciens Jardiniers
			Douchy les mines	La Liberté
			Sin le Noble	Les Epis
			Saint Pol sur Mer	Quartiers Ouest, Cité Liberté
			Hém-Roubaix	Longchamps, Trois Baudets, Trois Fermes, Linderie, Nouveau Roubaix, Hauts Champs
			Lille	Bois Blancs
			Lille/Loos	Faubourg de Béthune, Moulins, Lille Sud, L'Epi de Soif
			Croix/Roubaix/Tourcoing	Bas Saint Pierre, Roubaix Nord : Epeule, Trichon, Alouette, Fresnoy, Mackellerie, Alma Gare, Fosse aux Chênes, Entrepont, Hutin, Oran Cartigny, Cul de Four, Hommelet, Centre Ville, Epidème
			Roubaix	Roubaix Est : Moulin, Potennerie, Sainte Elisabeth, Pile, Sartel Carthem, Trois Ponts
			Tourcoing	La Bourgogne
			Wattrelos	Beaulieu
			Maubeuge	Sous le Bois, Montplaisir
			Anzin	Carpeaux
			Beuvrages	Cité Fénelon
	Bruay/Escaupont	Cité Thiers		
	Anzin/Valenciennes	Secteur intercommunal : Dutemple, Saint Waast, Chasse Royale, Coron des Cent Vingt		
	Bruay/Escaupont	Cité thiers - extension		
	62	Pas de Calais	Boulogne	Chemin Vert.
			Calais	Le Beau Marais.
Calais			Quartier du Fort Nieulay.	
Avion			Quartier de la République, Quartier du 4.	
Héhin-Beaumont/Montigny-en-Gohelle			Z.A.C. des 2 Villes	
Lens			Grande Résidence.	
Liévin			Calonne, Marichelles, Europe.	
Bully-les-Mines/Mazingarbe			Cité des Brebis	
PACA	06	Bouches du Rhône	Nice/Saint-André	L'Ariane
			Marseille	Saint Barthélémy, Le Canet, Delorme Paternelle
	Marseille 15e et 16e		Quinzième Sud : Consolat, Viste, Aygalades	
	Marseille 15e		Saint Antoine Est : La Savine, Notre Dame Limite	
	Marseille 13e		Malpassé, Saint Jérôme	
	Aix-en-Provence		Jas de Bouffan	
	Marseille 12e et 13e		La Rose, Frais Vallon, Le Petit Séminaire	
	Marseille 15e et 16e		Nord Littoral : Plan d'Aou, La Bricarde, La Castellanne, Le Vallon, Mourepiane.	
	Marseille 3e et 15e		Saint Mauront, Bellevue, Cabucelle	
	Marseille 10e et 11e		Vallée de l'Huveaune : Rouguière, Saint Marcel	
83	Var	La Seyne-sur-Mer	Z.U.P. de Berthe.	
84	Vaucluse	Avignon	Monclar.	
Pays de la Loire	44	Loire Atlantique	Nantes/Saint-Herblain	Bellevue
			Nantes	Malakoff
			Saint Nazaire	Quartiers Ouest : Avalix, La Bouletterie, Tréballe, La Chesnaie
	49	Maine et Loire	Angers	Belle Beille
			Angers	Monplaisir
			Angers	Verneau, Capucins
	72	Sarthe	Trélazé	Les Plaines
			Allonnes	Chaoué, Perrières.
Le Mans	Le Mans	Le Mans	Les Sablons.	
		Le Mans	Ronceray, Glonnières.	
Picardie	02	Aisne	Soissons	Presles Chevreux.
			Saint Quentin	Le Vermandois : Vermand, Fayet, Artois, Champagne.
	60	Oise	Nogent sur Oise	Les Obiers, La Commanderie
			Beauvais	Argentine
			Beauvais	Saint Jean
			Creil-Montataire	Plateau Rouher
	80	Somme	Montataire	Les Martinets
			Amiens	Etouvie.
Amiens	Quartier Nord.			
Poitou-Charente	16	Charente	Angoulême	Basseau, Grande Garenne
	17	Charente Maritime	La Rochelle	Mireuil, Laleu, La Pallice, La Rossignollette
	79	Deux Sèvres	Niort	Tour Chabot, Gavacherie, Clou Bouchet.
	86	Vienna	Poitiers	Bel Air, Poitiers Ouest.
Rhône-Alpes	26	Drôme	Romans	La Monnaie
			Valence	Valence le Haut : Fontbarlette, Le Plan
	38	Isère	Grenoble	Village Olympique, La Villeneuve : Arlequins, Baladins
			Grenoble - St Martin d'Hères	Teisseire, L'Abbaye, Jouhaux, Châtelet
	42	Loire	Saint-Martin-d'Hères	Renaudie
			Saint Etienne	Montreynaud
	69	Rhône	Lyon	La Duchère.
			Bron	Terrailon.
			Vaulx-en-Velin	Ex Z.U.P., Grappinière, Petit Pont.
			Vénissieux	Les Minguettes.
Rillieux			Ville nouvelle.	
Givors			Les Vernes.	
73	Savoie	Chambéry	Chambéry le Haut, Chantemerle, Le Piochet, La Cassine.	
		Chambéry	Le Biotlay, Bellevue.	
DOM	9A	Guadeloupe	Pointe-à-Pitre	RUPAP
	9B	Martinique	Fort-de-France	Dillon
	9C	Guyane	Cayenne	Village Chinois, Quartiers Sud.
	9D	La Réunion	Saint-André	La Cressonnière
Saint-Denis			Camélias, Vauban	

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés	
Alsace	67	Bas Rhin	2	Schilligheim	Quartier des Ecrivains (Cité Erstein)	
				Strasbourg	Cronembourg (Cité Nucléaire)	
	68	Haut Rhin	1	Strasbourg	Port du Rhin	
				Strasbourg	Neuhof RU	
Aquitaine	24	Dordogne	1	Mulhouse	Drouot	
				Mulhouse	Les Coteaux	
				Mulhouse	Briand Franklin	
				Bergerac	La Catte	
	33	Gironde	3	Bergerac	Naillac	
				Périgueux	Gour de l'Arche	
				Boulazac	Pey Harry	
				Boulazac	Le Vignaud	
	40	Landes	1	Bergerac	Petit Clairat/Tounet/Beylive	
				Coulounieix-Chamiers	Bas Chamiers	
				Sainte-Eulalie	Les Bleuets/Les Acacias	
				Bordeaux	Bacalan, Claveau	
	47	Lot et Garonne	1	Bordeaux	Les Aubiers	
				Pessac	Saige, Châtaigneraie, Cité Ladonne	
				Talence	Thouars	
				Bordeaux	Saint-Jean	
Auvergne	03	Allier	2	Saint-Pierre-du-Mont	La Moustey	
				Mont-de-Marsan	Le Peyrouat (Extension ZUS)	
				Saint-Pierre-du-Mont	La Moustey (Extension ZUS)	
				Mont-de-Marsan	Le Peyrouat	
Basse-Normandie	50	Manche	1	Agen	Zone Sud Est : Cité Rodrigue, Cité Tapie, Cité Barleté	
				Agen	Zone Sud-Est (Extension ZUS)	
				Agen	Montanou (Extension ZUS)	
				Agen	Montanou	
Bourgogne	21	Côte d'Or	4	Montluçon	Bien Assis	
				Nevers	Les Bas Montôts	
	89	Yonne	2	Nevers	La Grande Pâture	
				Auxerre	Saint Siméon, Sainte Geneviève	
Bretagne	22	Côtes d'Armor	1	Sens	Quartiers Est : Les Champs d'Aloup, Les Champs Plaisants, Les Arènes, Les Chaillots	
				Auxerre	Rosiers	
	29	Finistère	1	Saint-Brieuc	Croix Saint Lambert, Ville Oger	
				Guingamp	Le Plateau, Balzac, Ginglin	
Centre	18	Cher	1	Roudourou (Nord Ouest/Sud Ouest)	Kerédern	
				Brest	Kerourlien	
	28	Eure et Loir	5	Brest	Kermovsan	
				Quimper	Pen Ar Créarch	
	36	Indre	2	Brest	Pen Ar Créarch	
				Vierzon	Henri Sellier	
	37	Indre et Loire	2	Vierzon	Clos du Roy	
				Chartres	Beaulieu, Hauts de Chartres, Saint Chéron	
Champagne-Ardenne	10	Aube	1	Dreux	Les Bâtes	
				Dreux	Cité de la Tabellionne	
	45	Loiret	2	Vernouillet	Les Rochelles	
				Dreux	Les Rochelles	
Haute-Normandie	75	Paris	3	Châteauroux	Saint-Jean (Extension ZUS)	
				Châteauroux	Saint Jean	
				Saint-Pierre-des-Corps	La Rabâterie	
				Tours	Europe	
	77	Seine et Marne	4	Tours	Argonne	
				Orléans	Salmonerie, Prairie, Pincevent	
				Saint-Jean-de-la-Ruelle	Saint Aignan	
				Pithiviers	Les Cités	
	78	Yvelines	1	Montargis	Kennedy/Château Blanc	
				Châllette-sur-Loing	Kennedy/Château Blanc	
				Troyes	Marots/Blanqui	
				Troyes	Point du Jour	
	Ile-de-France	27	Eure	1	Vernon	Vernonnet
					Vernon	Valmeux, Blanchères, Boutardes
					Évreux	Clos au Duc
					Évreux	Nétreville
75		Paris	3	Louviers	ZAC de la Justice	
				Louviers	ZAC Justice (Extension ZUS)	
				Louviers	Saint-Germain/Les Acacias	
				Louviers	Saint-Germain/Les Acacias	
77		Seine et Marne	4	Paris-18e	Amiraux Simplon	
				Paris-19e	Danube/Soldarité	
				Paris-19e	Curial/Tanger	
				Paris-18e arrondissement	HBM Aubervilliers	
78	Yvelines	1	Paris-18e arrondissement	La Goutte d'Or		
			Paris-18e arrondissement	Porte de Montmartre		
			Paris-19e arrondissement	Curial, Cambrai, Alphonse Karr		
			Paris-18e	Porte de Montmartre (Extension ZUS)		
Normandie	91	Essonne	1	Paris-18e	La Chapelle	
				Dammarie-les-Lys	La Justice	
				Nemours	ZUP du Mont Saint Martin	
				Dammarie-les-Lys	La Plaine du Lys, L'Abbaye du Lys	
	77	Seine et Marne	4	Le Mée-sur-Seine	ZAC des Courtilleraies	
				Le Mée-sur-Seine	Sorbiers/Acacia/Marché Marais/Pôle Fenez	
				Les Mureaux	Stade Garennes/Vannais	
				Les Mureaux	Cité Renault	
	78	Yvelines	1	Trappes	La Boissière	
				Trappes	Millon/Boubas	
				Trappes	Cité Nouvelle	
				Sartouville	Le Vieux Pays	
77	Seine et Marne	4	Mantes-la-Ville	Domaine de la Vallée (bas du)		
			Mantes-la-Ville	Les Brouets		
			Trappes	Jean Macé		
			Trappes	Centre/Jean Jaurès		
78	Yvelines	1	Mantes-la-Ville	Merisiers, Plaisance		
			La Verrière	Le Bois de l'Etang		
			La Verrière	Quartier Orly Parc		
			Les Mureaux	Grand Ouest (en partie)		
91	Essonne	1	Courcouronnes	Le Canal		
			Massy	Villaine		
			Corbeil-Essonnes	La Nacelle		
			Corbeil-Essonnes	Montconseil		
77	Seine et Marne	4	Ris-Orangis	Grand Ensemble du Plateau		
			Montgeron	La Prairie de l'Orly		
			Vigneux-sur-Seine	La Croix Blanche		
			Évry	Passages		

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés
Ile-de-France	93	Seine St Denis	9	Aubervilliers	Landy (Extension ZUS)
				Aulnay-sous-Bois	Mitry Ambourget/Savigny/Gros Saule (Extension ZUS)
				Bagnolet	Malassis (Extension ZUS)
				Le Blanc-Mesnil	Sud
				La Courneuve	Quatre Routes
				Gagny	Peupliers
				L'Île-Saint-Denis	L'Île Saint Denis (Commune)
				Montreuil	Brány/Boissière
				Pierrefitte-sur-Seine	Joncherolles
				Romainville	Bas Pays
				Romainville	Cachin/Carnot/Centre/Gagarine
				Rosny-sous-Bois	Boissière/Colline
				Rosny-sous-Bois	Pré Gentil
				Saint-Denis	Mutuelle/Barbusse/Rolland/Cachin
				Saint-Denis	La Plaine
				Saint-Ouen	Victor Hugo/Payret Zola
				Stains	Cité Jardin
				Tremblay-en-France	Centre-ville
				Villetaneuse	Mallet
				Villetaneuse	Langevin/Saint-Leu
				Drancy	Avenir Parisien/Cité Diderot
				Drancy	Nord
				Drancy	Gaston Roulaud
				Dugny	Langevin
				Montreuil	Centre-ville/Jean Moulin/Espoir/Fédération
				Montreuil	Montreau/Ruffins (Extension ZUS)
				Montreuil	Ramenas/Fabien Lagrange
				Noisy-le-Sec	Sablère/Petit Noisy Nord/Canal de l'Ourcq
				Noisy-le-Sec	Centre-ville/Mairie
				Noisy-le-Sec	Allende/Langevin (Extension ZUS)
				Noisy-le-Sec	Renardière
				Pantin	Hoche/Sept Arpents
				Le Pré-Saint-Gervais	Sept Arpents/Stalingrad
				Le Pré-Saint-Gervais	Gabriel Péri/Centre/Séverine
				Rosny-sous-Bois	Marnaudes/Bois Perrier
				Villemomble	Marnaudes
				Villemomble	Trois Frères
				Villemomble	Benoni/Eustache
				Aulnay-sous-Bois	Chanteloup
				Le Blanc-Mesnil	Centre
				Gagny	Chesnav
				Neuilly-sur-Marne	Avenir
				Neuilly-sur-Marne	Primevères
				Noisy-le-Grand	Pavé Neuf/Mont d'Est
				Noisy-le-Grand	Champy/Hauts Bâtons/Butte Vert
				Sevran	Primevères/Savigny
				Villetaneuse	Picasso/Pasteur
				Aubervilliers	Landy/Plaine/Macreux/Pressensé
				Stains	Maroc
				Pierrefitte-sur-Seine	Lavoisier
				Pierrefitte-sur-Seine	Jean Vilar/Jean Jaurès
				Villetaneuse	Centre-ville
				Saint-Ouen	Rosiers/Les Puces
				Epinay-sur-Seine	77, Avenue d'Enghien
				Drancy	Centre-ville/Paul Vaillant Couturier/Marcel Paul
				Villetaneuse	Europe
				Noisy-le-Sec	Aviateurs
				Dugny	Quartier Sud
				Pierrefitte-sur-Seine	Les Poètes
				Aubervilliers	Landy
				Aubervilliers	Villette, Quatre Chemins
				Bagnolet	Les Coutures
				Bagnolet	Malassis
				Bondy	Quartier Blanqui
				Montreuil	Grands Pêcheurs, Bel Air
				Montreuil	La Noue
				Montreuil	Montreau, Ruffins
				Noisy-le-Sec	La Boissière
				Noisy-le-Sec	Le Londeau
				Saint-Denis	Cité Allende
				Stains	Moulin Neuf
				Villetaneuse	Allende
				Villetaneuse	Grandoing
				Le Blanc-Mesnil	Pont Yblon (Extension ZUS)
				Bagnolet	Les Coutures (Extension ZUS)
				Drancy	Pierre Semard
				Dugny	Allende
				Montreuil	Bas Montreuil Est
				Neuilly-sur-Marne	Les Fauvettes (Extension ZUS)
				Pierrefitte-sur-Seine	Jules Chatenay
				Pierrefitte-sur-Seine	Langevin
				Bobigny	Amitié
				Bobigny	Paul Vaillant/Couturier/Sablons/Picasso
				Villetaneuse	Grandoing/Quartier Nord (Extension ZUS)
				Villetaneuse	Allende (Extension ZUS)
				Le Blanc-Mesnil	Gare
				Saint-Denis	Centre-ville/Basilique
				Saint-Denis	Cité Allende (Extension ZUS)
				Saint-Denis	Semard/Delaune/Guyerner
				Saint-Denis	Joliot Curie/Saint-Rémy/Champ de Courses
				Saint-Denis	Les Francs Moisins, Bel Air (Extension ZUS)
				La Courneuve	Centre-ville
				La Courneuve	Les 4000 (Extension ZUS)
				Aubervilliers	Villette, Quatre Chemins (Extension ZUS)
				Aubervilliers	La Frette/Vallès
				Aubervilliers	Robespierre /Cochennec/Péri
				Sevran	Rougemont (Extension ZUS)
				Sevran	Les Beaudottes (Extension ZUS)
				Sevran	Pont Blanc (Extension ZUS)
				Bobigny	H. Barbusse/J.Moulin/Ferme/A. Malraux/A. Rimbaud
				Bobigny	Grémillon
				Bobigny	Libération/Gabriel Péri
				Bobigny	Bons Enfants/Cerisiers
				Bobigny	Etoile, Grémillon, Pont de Pierre, Les Courtillères (Extension ZUS)
				Bobigny	Allende/Chemin Vert
				Bobigny	Berizoz
				Dugny	Larivière
				Dugny	Thorez
				Dugny	Moulin
				Stains	Moulin Neuf (Extension ZUS)
				Stains	Clos Saint lazare (Extension ZUS)
				Stains	Centre-ville
				Aubervilliers	Maladrerie/Emile Dubois

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés			
	94	Val de Marne	1	Créteil	Haut Montmesly (Extension ZUS)			
				Valenton	Centre-ville			
				Ivry-sur-Seine	Port			
				Villeneuve-Saint-Georges	Plateau : Bois-Matar/Kennedy (Extension ZUS)			
				Villeneuve-Saint-Georges	Quartier Nord (Extension ZUS)			
				Alfortville	Quartiers Sud (Grand Ensemble)			
				Bonneuil-sur-Marne	Le Grand Ensemble, Cité Fabien			
				Ivry-sur-Seine	Cité Gaëtain			
				Limeli-Brévannes	Résidence du Parc (Saint Martin)			
				Valenton	La Lutèce			
				Valenton	Les Polognes			
				Villeneuve-le-Roi	Quartier du Bord de l'Eau (Cité Paul Bert)			
				Villeneuve-Saint-Georges	Le Bois Matar, Le Plateau			
				Villeneuve-Saint-Georges	Quartier Nord			
				Alfortville	Grand Ensemble, Quartier Sud (Extension ZUS)			
				Vitry-sur-Seine	Grand ensemble Est (Extension ZUS)			
				Vitry-sur-Seine	Grand Ensemble Ouest (Extension ZUS)			
				Choisy-le-Roi	Grand ensemble (Extension ZUS Choisy)			
				Orly	Grand ensemble (Extension ZUS Orly)			
				Villeneuve-le-Roi	Paul Bert (Extension ZUS)			
				Valenton	Centre-ville Nord (Extension ZUS)			
				Valenton	Quartier Nord			
				Valenton	Centre-ville (Extension ZUS)			
				Limeli-Brévannes	Saint-Martin (Extension ZUS)			
				Champigny-sur-Marne	Les Mordacs (Extension ZUS)			
				Champigny-sur-Marne	Les Quatre Cités (Extension ZUS)			
				Vitry-sur-Seine	Marché Barbusse			
				95	Val d'Oise	5	Garges-lès-Gonesse	Barbusse (Extension ZUS)
	Gonesse	Saint-Blin						
	Gonesse	Les Marronniers						
	Garges-lès-Gonesse	Centre-ville (Extension ZUS)						
	Cergy	Axe Majeur						
	Pontoise	Les Larris						
	Argenteuil	Allende/ZAC Basilique						
	Argenteuil	Champagne/Bordelais/Roussillon						
	Argenteuil	Volembert						
	Cergy	Les Linandes						
	Montmagny	Centre						
	Pontoise	Les Maradas						
	Cergy	Saint-Christophe						
	Argenteuil	Cité Joliot Curie						
	Bezons	Quartier de l'Agriculture						
	Bezons	Tête de Pont						
	Bezons	Val Notre Dame						
Deuil-la-Barre	Quartier de la Galathée, Quartier des Carrières et du Château							
Montigny-lès-Corbeilles	Les France							
Gonesse	La Fauconnière							
Goussainville	Grandes Bornes, Buttes aux Oies, Ampère							
Villiers-le-Bel	Les Carreaux							
Persan	Le Village							
Cergy	Saint-Christophe (Extension ZUS)							
Sarcelles	Chantepie, Les Rosiers (Extension ZUS)							
Sarcelles	Lochères (Extension ZUS)							
Villiers-le-Bel	Les Carreaux (Extension ZUS)							
Bezons	Tête de Pont (Extension de ZUS)							
Deuil-la-Barre	Quartier de la Galathée (Extension ZUS)							
Cergy	Croix Petit/Chênes d'Or							
Languedoc-Roussillon	11	Aude	1				Carcassonne	La Conte
							Carcassonne	Le Viguier : Saint Jacques
							Narbonne	Saint Jean, Saint Pierre
	30	Gard	3				Carcassonne	Ozanam
							Saint-Gilles	Sabatot
							Nîmes	Mas de Mingue
							Alès	Les Cévennes
				Alès	Près Saint Jean			
				Alès	Les Cévennes-Tamaris (Extension ZUS)			
	34	Hérault	2	Montpellier	Les Hauts de Massane : Les Garrigues/Les Tours			
				Montpellier	Nord Ecusson : Les Ursulines			
				Montpellier	Gambetta			
Limousin	Haute Vienne	1	Béziers	Le Faubourg, Centre				
			Montpellier	Gély, Figuerolles				
			Montpellier	Les Cévennes				
			Limoges	Les Portes Ferrées				
			Limoges	Beaubreuil				
			Limoges	La Bastide				
			Limoges	Val de l'Aurence				
Limoges	Le Vignol							
Lorraine	54	Meurthe et Moselle	1	Toul	Croix de Metz			
				Lunéville	Niederbronn, Zola			
				Jarville-la-Malgrange	La Californie			
				Tomblaine	Jartom			
				Nancy	Plateau (Extension ZUS Nancy)			
				Maxéville	Plateau (Extension ZUS Maxéville)			
	57	Moselle	4	Mont-Saint-Martin	Val Saint Martin			
				Behren-lès-Forbach	La Cité			
				Farebersviller	La Cité			
				Metz	Bellecroix			
				Metz	Chemin de la Moselle			
				Fameck	Rémelange			
88	Vosges	1	Thionville	La Côte des Roses				
			Uckange	Quartier Ouest				
			Yutz	Hexagone				
			Metz	Patrotte				
Midi-Pyrénées	31	Haute Garonne	1	Saint-Dié	Kellermann			
				Remiremont	Rhumont			
				Toulouse	Ginestous			
				Toulouse	Cité Madrid			
				Toulouse	La Gloire			
	81	Tarn	3	Toulouse	Les Izards			
				Toulouse	Bourbaki			
				Tarbes	Mouysset			
				Graulhet	Place Bosquet			
				Albi	Cantepau			
				Albi	Lapanouse, Saint Martin			
				Castres	Alliot, Bisséous			
82	Tarn et Garonne	1	Castres	Laden, Petit Train				
			Carmaux	Quartiers Nord : Cambous, Cérou, Europe				
			Aussillon	La Falgalarié				
Castres	Lameilhe Nord							
Castres	Lameilhe Ouest							
Montauban	Coeur de Ville							
Montauban	Quartier Est							

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés
Nord-Pas-de-Calais	59	Nord	1	Douai	Hameau de Frais Marais
				Douai	Faubourg de Béthune
				Douai	Résidence Gayant
				Escaudain	Escaudain (Commune)
				Fourmies	La Mallère
				Fresnes-sur-Escaut	Cité Sout/Le Trieux
				Grande-Synthe	Courghain Centre
				Hautmont	Hautmont (Commune)
				Lourches	Lourches (Commune)
				Louvroil	Louvroil (Commune)
				Marly	Les Floriales
				Maubeuge	Sous-le-Bois, Montplaisir (Extension ZUS)
				Roubaix	Sartel
				Tourcoing	Tilleul, Guisnes (Extension ZUS)
				Tourcoing	Petit Village
				Valenciennes	Faubourg de Lille (Valenciennes)
				Wattrelos	Mousserie
				Aulnoye-Aymeries	Aulnoye Aymeries (Commune)
				Armentières	Route d'Houplines
				Armentières	Près du Hem
				Armentières	Salengro
				La Sentinelle	La Sentinelle (Commune)
				Rooulx	Rooulx (Commune)
				Wavrechain-sous-Denain	Wavrechain-sous-Denain (Commune)
				Lille	Fives (Extension ZUS)
				Jeumont	Gare
				Anzin	Verrerie/Square République
				Beuvrages	Château Mallet Ruissard
				Bellaing	Bellaing (Commune)
				Crespin	Blanc Misseron (Extension ZUS)
				Douchy-les-Mines	Douchy-les-Mines (Commune)
				Haveluy	Haveluy (Commune)
				Mortagne-du-Nord	Mortagne du Nord (Commune)
				Onnaing	Cité Cuvinot/Quatre Chasses/la Poudrière
				Raismes	Vicoigne
				Vicq	Cité Cuvinot/Onnaing
				Wailers	Cité Arenberg/Bellaing
				Auby	Centre
				Dechy	Vieux-Dechy/Centre Ville
				Lallaing	ZAC la Renaissance
				Auberchicourt	Cités Minières
				Hornaing	Cité Heurteau
				Masny	Champ Fleuri
				Avesnes-sur-Helpe	Avesnes-sur-Helpe (Commune)
				Saint-Amand-les-Eaux	Moulin des Loups, Couture du Limon
				Douai	Les Asturies, Dorignies, Pont de la Deûle, Belleforière
				Waziers	La Clochette, Le Bivouac, Notre Dame
				Montigny-en-Ostrevent	Résidence Lambrecht, Cité du Moucheron, Cité Montigny, Cité des Agneaux, Cités Minières : Cité Barrois, Cité des Pâtures
				Pecquencourt	Cités Minières : Cité Lemay, Cité Sainte Marie, Cité Nouvelle (Camus)
				Somain	Cité de Sessevalle
				Hautmont	Les Cités
				Lille	Fives
				Lille	Vieux Moulins
				Lille	Wazemmes
				Mons-en-Baroeul	Nouveau Mons
				Tourcoing	Le Pont Rompu
				Jeumont	Lambreçon
				Jeumont	Roquelles
				Maubeuge	Epinette
				Maubeuge	Provinces françaises
				Anzin	Bleuse Borne
				Aulnoy-lez-Valenciennes	ZAC de l'Aérodrome
				Condé-sur-Escaut	Mesou
				Denain	Faubourg du Château
				Valenciennes	La Briquette, Faubourg de Cambrai
				Quiévrechain	Blanc Misseron
				Raismes	Cité Sabatier
				Vieux-Condé	La Solitude
				Masny	Blanc Cul
				Denain	Nouveau Monde
				Denain	Couture/Turenne
				Denain	Bellevue
				Denain	Faubourg du Château (Extension ZUS)
				Fourmies	Trioux
				Fourmies	Centre-ville, Espérance, Malakoff
				Maubeuge	Epinette, Pont de Pierre (Extension ZUS)
				Maubeuge	Faubourg Saint-Lazare
				Jeumont	Foch
				Jeumont	Jeffre
				Jeumont	Centre
				Jeumont	Gounod/Massenet
				Douai	La Roseaie
				Raismes	Vicoigne/Centre-ville
				Raismes	Centre-ville, Vicoigne
				Raismes	Petit Paris/Centre-ville
				Anzin	Secteur intercommunal (Extension ZUS)
				Valenciennes	Faubourg de Cambrai (Extension ZUS)
				Marly	La Briquette (Extension ZUS)
				Valenciennes	Centre-ville
				Condé-sur-Escaut	Centre-ville
				Vieux-Condé	La Solitude, Hermitage (Extension ZUS)
				Anzin	Bleuse Borne (Extension ZUS)
				Bruay-sur-Escaut	Pont de Bruay
				Anzin	Pont de Bruay
				Escautpont	Escautpont (Extension ZUS)
				Raismes	Cité Thiers (Extension ZUS Raismes)
				Quiévrechain	Blanc Misseron, Centre-ville (Extension ZUS)
				Lille	Faubourg de Béthune (Extension ZUS)
				Lille	Vieux Moulins (Extension ZUS)
				Lille	Wazemmes (Extension ZUS)
				Lille	Les Sarts
				Mons-en-Baroeul	Nouveau Mons (Extension ZUS)
				Hem	Longchamps, Trois Baudets (Extension ZUS Hem)
				Roubaix	Longchamps, Trois Baudets (Extension ZUS Roubaix)
				Wattrelos	Beaulieu (Extension ZUS)
				Roubaix	Roubaix Est (Extension ZUS)
				Roubaix	Bas Saint-Pierre, Roubaix Nord (Extension ZUS)
				Tourcoing	Blanc Seau
				Tourcoing	La Bourgogne (Extension ZUS)
				Tourcoing	Le Pont Rompu (Extension ZUS)
				Grande-Synthe	Muehlenhoff
				Grande-Synthe	Albeck (Extension ZUS)
				Grande-Synthe	Squares (Extension ZUS)
				Saint-Pol-sur-Mer	Carnot, Dolet (Extension ZUS)
				Dunkerque	Ile Jeanty (Extension ZUS)
				Dunkerque	Gare, Soubise (Extension ZUS)
				Dunkerque	Basse Ville (Extension ZUS)
				Dunkerque	Jeu de Mail (Extension ZUS)
				Dunkerque	Carré de la Vieille (Extension ZUS)
				Saint-Amand-les-Eaux	Moulin des Loups (Extension ZUS)
				Saint-Amand-les-Eaux	ZAC de L'Elnom
				Sin-le-Noble	Les Epis (Extension ZUS)
				Pecquencourt	Cité Nouvelle (Extension ZUS)
				Pecquencourt	Cité Lemay (Extension ZUS)
				Anzin	Faubourg de Lille (Anzin)

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés
				Louvroil	Sous-le-Bois, Montplaisir (Extension ZUS)
				Densain	Centre-ville
				Libercourt	La Fosse
				Béthune	Rue de Lille
				Bruay-la-Buissière	Terrasses
				Angres	Camus
				Arras	Résidence Saint Pol, Blancs Monts, Beaudimont
				Saint-Nicolas	ZAC
				Auchel	Cité Vandervelde
				Béthune	Mont Liébaut
				Bruay-la-Buissière	Salengro (Stade Parc), Cité 32 bis, Cité 32
				Le Portel	ZAC Henriville, Cité de la Reconstruction
				Carvin	Plantigeons, Fosse 4, Eglisnières
				Courrières	Quartier du Rotois
				Hénin-Beaumont	Quartier Sud Ouest (Jean Macé)
				Lens	Résidence Sellier, Cité du 4
				Liévin	Résidence Lebas, Vent de Bise, Rollencourt
				Boulogne-sur-Mer	Damrémont

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés	
PACA	06	Alpes Maritimes	5	Grasse	Secteur Sauvegarde	
				Nice	Nice Ouest	
				Nice	Vieux Nice/Sainte-Réparate	
				Vallauris	Les Issarts	
				Nice	Nice Nord	
	Vallauris	La Zaïne				
	Nice	Saint Augustin				
	Nice	Saint Charles, Bon Voyage, Pasteur, Mont Gros				
	Nice	Trachel				
	Nice	Trachel (Extension ZUS)				
	Nice	L'Ariane (Extension ZUS)				
	Nice	Nice-Est (Extension ZUS)				
	Carros	Ville Nouvelle/Les Arbousiers/L'Aspre				
	Vitrolles	Les Pins				
	Aix-en-Provence	Beisson				
	Aix-en-Provence	Corsy				
	Arlès	Barriol				
	Arlès	Griffeuille				
	Arlès	Trébon				
	La Ciotat	Abaille, La Maurelle, Matagots				
	La Ciotat	Centre				
	Miramás	Quartier Nord				
	Port-de-Bouc	La Lègue, Les Aigues Douces				
	Port-de-Bouc	Les Comtes				
	Salon-de-Provence	La Monaque				
	Salon-de-Provence	Les Canourgues				
	Aix-en-Provence	Beisson (Extension ZUS)				
	Aix-en-Provence	Corsy (Extension ZUS)				
	Aix-en-Provence	Jas de Bouffan (Extension ZUS)				
	Arlès	Griffeuille (Extension ZUS)				
	Arlès	Barriol (Extension ZUS)				
	Arlès	Trébon (Extension ZUS)				
	Marseille 10e	Pont de Vivaux/Est Marseillais				
	Marseille 10e	La Sauvagère				
	Marseille 10e	La Caplette				
	Marseille 10e	Saint-Thys				
	Marseille 13e	Les Balustres				
	Marseille 15e	La Cabucelle				
	Marseille 16e	Les Riaux				
	Marseille 3e	La Belle de Mai				
	Marseille 9e	La Cravache				
	Marseille 8e	Montredon/La Verrerie				
	Marseille 11e	La Grognaude/La Dominique				
	Marseille 11e	La Pomme/La Pastorale				
	Marseille 11e	La Pomme/Les Coudriers				
	Marseille 12e	Bastide Saint-Jean				
	Marseille 12e	Grande Bastide Cazault				
	Marseille 12e	Les Caillols/Eydaïn				
	Marseille 15e	Les Crottes				
	Marseille 16e	Saint-André (Extension ZUS)				
	Marseille 16e	Saint-Henri (Extension ZUS)				
	Marseille 1er	Centre Nord				
	Marseille 9e	Les Hauts de Mazargues				
	Marseille 11e	Air Bel				
	Marseille 15e	Saint-Louis (Extension ZUS)				
	Marseille 3e	Saint-Mauront (Extension ZUS)				
	Marseille 13e	Fontvert/Busserine (Extension ZUS)				
	Marseille 13e	La Marie				
	Marseille 3e	Centre-Nord (Extension ZUS)				
	Marseille 13e	Frais Vallon/Le Clos/Begude (Extension ZUS)				
	Marseille 10e	Château Saint-Loup				
	Marseille 9e	Hauts de Mazargues/Le Bengale				
	Marseille 9e	Hauts de Mazargues/la Soude (Extension ZUS)				
	Marseille 14e	Larousse/Maison Blanche (Extension ZUS)				
	Marseille 12e	Les Lières/Le Clos				
	Marseille 16e	Plan d'Aou (Extension ZUS)				
	Marseille 14e	Bon Secours Marine Bleue (Extension ZUS)				
	Marseille 15e	Campagne Leveque (Extension ZUS)				
	Marseille 15e	Cité des Aigalades (Extension ZUS)				
	Marseille 15e	Consolat (Extension ZUS)				
	Marseille 14e	La Paternelle (Extension ZUS)				
	Marseille 15e	Le Castellans (Extension ZUS)				
	Marseille 14e	Le Vieux Moulin (Extension ZUS)				
	Marseille 14e	Les Micocouliers (Extension ZUS)				
	Marseille 16e	Mourepiane (Extension ZUS)				
	Marseille 15e	Notre-Dame Limite - Les Bourrellys (Extension ZUS)				
	Marseille 15e	Parc Kallisté - La Solidarité (Extension ZUS)				
	Marseille 11e	Air Bel				
	Mariqnanne	Centre-ville de Saint-Pierre				
	Toulon	Centre Ancien				
	Toulon	Sainte Musse				
	Fréjus	La Gabelle				
	Cavaillon	Condaminas/Avme/Hautes Ferrailles/Route du Pertuis				
	Sorgues	La Montagne/Griffons				
	Avignon	Croix des Oiseaux, Saint Chamand				
	Avignon	Quartiers Est : Saint Jean, Reine Jeanne, Grange d'Orel				
	Carpentras	Pous du Pian				
	Orange	Quartiers Nord : Fourchesvieilles, Portail Lançon, Aygues				
	Carpentras	Eléphant, Amandiers				
	Avignon	Monclar (Extension ZUS)				
	Avignon	Croix des Oiseaux (Extension ZUS)				
	Avignon	Quartiers Est (Extension ZUS)				
	Carpentras	Centre-ville				
	Pays de la Loire	44	Loire Atlantique	4	Saint-Herblain	Sillon de Bretagne
					Nantes	Les Dervallières
					Nantes	Quartier Est
					Nantes	Quartiers Nord
					Rezé	Château Mahaudières
	Pays de la Loire	44	Loire Atlantique	4	Saint-Nazaire	Quartier Nord (Petit Caporal)
					Nantes	Bellevue (Extension ZUS)
					Nantes	Bellevue (Extension ZUS)
	Picardie	80	Somme	1	Amiens	Quartier Sud Est

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés
Poitou-Charente	16	Charente	1	Soyaux	Champ de Manoeuvre
				Angoulême	Ma Campagne
	17	Charente Maritime	2	Saintes	Les Boiffiers
				La Rochelle	Saint-Eloi/Géraniums
				Saintes	La Fenêtre
				Saintes	Le Vallon
				Saintes	Bellevue
				Rochefort	Petit Marseille
				La Rochelle	Villeneuve les Salines
				Rochefort	Libération
Rhône-Alpes	01	Ain	1	Bourg-en-Bresse	Le Pont des Chèvres, Reyssouze
				Oyonnax	La Plaine, La Forge
				Oyonnax	La Plaine, la Forge (Extension ZUS)
				Bourg-en-Bresse	Pont des Chèvres, Reyssouze (Extension ZUS)
	07	Ardèche	1	Bourg-en-Bresse	Croix Blanche
				Echirolles	Village 2
	38	Isère	1	Vienna	Salomon/Vallée de la Gère
				Fontaine	Bastille-Néron
				Saint-Martin-d'Hères	Paul Eliard/Paul Bert/Semard
				Villefontaine	Servenoble, Saint Bonnet, Les Roches
				Echirolles	La Villeneuve : Les Essarts, Surieux
				Grenoble	Mistral
				Pont-Evêque	Le Plan des Aures
				Vienna	Malissol
				Grenoble	Teisseire-Châtelet-Abbaye-Joux (Extension ZUS)
				Villefontaine	Servenoble/Saint-Bonnet-les-Roches (Extension ZUS)
	42	Loire	4	Pont-Evêque	Le Plan des Aures/Les Genêts
				Bourgoin-Jallieu	Champfleuri
				Saint-Etienne	Crêt de Roc Ouest
				Saint-Etienne	Montchovet
				Saint-Etienne	Tarentaise, Beaubrun, Séverine
				Roanne	Parc des Sports, Oudan
				Rive-de-Gier	Le Grand Pont
				Le Chambon-Feugerolles	La Romière, Le Bouchet
				Saint-Etienne	Tarentaise, Beaubrun, Séverine (Extension ZUS)
				Saint-Etienne	Montreynaud (Extension ZUS)
	69	Rhône	15	Saint-Etienne	Montchovet (Extension ZUS)
				Rive-de-Gier	Centre Ancien
				Givors	Centre
				Meyzieu	Mathiolan
				Bron	Parilly
				Lyon 8e	Mermoz
				Lyon 1er	Pentes Croix Rousse
				Oullins	La Saulaie
				Pierre-Bénite	Hautes Roches
				Saint-Fons	L'Arsenal
	9A	Guadeloupe	1	Saint-Fons	Les Clochettes
				Vaulx-en-Velin	Cité Tasse, Cité de la Balme
				Vénissieux	Max Barre
				Villeurbanne	Bel Air, Les Broses
				Villeurbanne	Saint Jean
				Saint-Priest	Alpes Bellevue
				Saint-Priest	Bel Air
				Villefranche-sur-Saône	Béligny
				Rillieux-la-Pape	Ville Nouvelle (Extension ZUS)
				Villeurbanne	Saint-Jean (Extension ZUS)
	9A	Guadeloupe	1	Villeurbanne	Bel Air, Les Broses (Extension ZUS)
				Vaulx-en-Velin	Vaulx Sud
				Saint-Fons	Arsenal, Maisons Bleues, Grande Terre (Extension ZUS)
				Saint-Priest	Alpes Bellevue, Centre (Extension ZUS)
				Bron	Terrailon (Extension ZUS)
				Saint-Fons	Les Clochettes (Extension ZUS)
				Fontaines-sur-Saône	La Norechal
				Les Abymes	Blanchard
				Les Abymes	Sous secteur Boissard
				Les Abymes	Ferrand
	Les Abymes	Centre Bourg			
	Les Abymes	Zamia			
	Baie-Mahaut	Agathon			
	Baie-Mahaut	Fond à Roc			
	Baie-Mahaut	La Jaille			
	Baie-Mahaut	Césarin			
	Baie-Mahaut	Chalder			
	Baillif	Rivière des Corsaires			
	Basse-terre	Multisites Carmel			
	Capesterre-Belle-Eau	Le Bourg/Sarlassone/Petit Pérou			
	Capesterre-Belle-Eau	Four à Chaux			
	Capesterre-Belle-Eau	Cayenne			
	Capesterre-Belle-Eau	Multisites Centre-Bourg			
	Goubeyre	Blanchet/Rivière Sens			
	Le Gosier	Arrière-Bourg			
	Le Gosier	Grand Baie			
	Le Gosier	Marqot			
	Pointe-à-Pitre	Quartier Sud-Est			
	Pointe-à-Pitre	Quartier Nord-Est			
	Saint-Claude	La Diotte			
	Les Abymes	Boissard*, Mortenol, Les Lauriers*			
	Les Abymes	Le Raizet			
	Les Abymes	Grand Camp			
	Pointe-à-Pitre	Sortie Sud Est : Carénage*, Cour Zamia, Chemin neuf*			
	Basse-terre	Rivière des Pères			
	Basse-terre	Le Carmel			
	Pointe-à-Pitre	Lauricisque			
	Les Abymes	RN5/Centre-ville/Vieux Bourg			

ANNEXE 3

REPARTITION DES 135 DELEGUES DU PREFET SUPPLEMENTAIRES

Région	N°Dpt	Département	Nombre de délégués à affecter au choix	Commune	Quartiers concernés			
DOM	9B	Martinique	1	Fort-de-France	Ermitage			
				Fort-de-France	Rive-Droite			
				Fort-de-France	Langellier-Bellevue			
				Fort-de-France	Coridon			
				Fort-de-France	Les Hauts du Port			
				Fort-de-France	Sainte-Thérèse			
				Fort-de-France	Châteaubouef/Voix de Ville			
				Fort-de-France	Bon Air			
				Le Lamentin	Centre Ancien			
				Le Lamentin	Basse-Gondeau			
				Le Lamentin	Pellelier			
				Le Lamentin	Four à Chaux			
				Le Lamentin	Gondeau			
				Le Lamentin	Plaisance			
				Le Lamentin	Palmiste			
				Le Lamentin	Bas-Mission			
				Le Lamentin	Petit-Manoir			
				Le Lamentin	Acajou			
				Le Lamentin	Place d'Armes			
				Le Lamentin	Bois d'Inde			
				Le Lamentin	Morne Pavillon			
				Fort-de-France	Godissart			
				Fort-de-France	Terres Sainville			
				Fort-de-France	Trénelle Citron			
				Fort-de-France	Volga			
				Le Lamentin	Quartiers Ouest : Vieux Pont, Bas Mission, Four à Chaux			
				Fort-de-France	Centre-ville			
				9C	Guyane	2	Cayenne	Marché
							Cayenne	Eau Lisette
							Kourou	Anse
							Kourou	Nobel
							Kourou	Village Amérindien
							Kourou	Village Saramaca
	Matoury	Balata Ariba						
	Matoury	Bourg Copaya						
	Rémire-Montjoly	Ames Claires						
	Rémire-Montjoly	BP 134						
	Saint-Laurent-du-Maroni	Ecoles						
	Saint-Laurent-du-Maroni	Sables Blancs						
	Cayenne	Village Chinois, Quartiers Sud (Extension ZUS)						
	Kourou	Quartier Nord : Village Indien, Cité des 205						
	Saint-Laurent-du-Maroni	Bourg, Charbonnière						
	9D	La Réunion	1	Le Port	Ariste Bolon			
				Le Port	La ZUP (Le Port)			
				La Possession	Centre-ville			
				La Possession	Rive gauche Rivière des Galets (La Possession)			
				Saint-André	Cambuston			
				Saint-André	Centre-ville (Extension ZUS)			
				Saint-Benoît	Beaufonds, Rive droite (Extension ZUS)			
				Saint-Benoît	Sainte-Anne			
				Saint-Denis	Bas de la Rivière			
				Saint-Joseph	Cayenne			
				Saint-Joseph	Langévin			
				Saint-Leu	L'Etang/Saint-Leu			
				Saint-Louis	Le Gal			
				Saint-Louis	Maison Rouge/Roches Maigres/Pont Neuf			
				Saint-Louis	Plateau Goyaves			
				Saint-Louis	Bois de Néfles Coco			
				Saint-Paul	Savanna			
				Saint-Paul	Saint-Gilles-les-Hauts			
				Saint-Paul	Trou d'eau			
				Saint-Pierre	Ravine Blanche			
				Saint-Pierre	Village Pierrefonds (Extension ZUS)			
				Saint-Pierre	Grand Bois/La Cafrine			
				Saint-Pierre	Terre Sainte			
				Sainte-Suzanne	Centre-ville			
				Sainte-Suzanne	Bagatelle			
				Sainte-Suzanne	Quartier Français			
				Le Port	Z.A.C. 1 et 2			
				La Possession	Z.A.C. Saint Laurent			
				Saint-Benoît	Quartier Rive droite, Bras Fusil			
				Saint-Denis	Commune Prima, Domenjod			
				Saint-Denis	Le Chaudron, Moufia, Cerf, Sainte Clotilde			
				Saint-Denis	La Source, Bellepierre			
				Saint-Leu	Piton Saint Leu			
				Saint-Paul	Plateau Caillou			
				Saint-Paul	La Saline			
				Saint-Pierre	Basse Terre, Jolifond			
				Saint-Pierre	Ravine des Cabris, Bois d'Olives			
				Sainte-Marie	Le Verger, La Découverte, Les Gaspards			
				Les Trois-bassins	Mont Vert			
				Saint-Denis	Petite Ile			
				Saint-Denis	Vauban (Extension ZUS)			
				Saint-Denis	Butor			
				Saint-Denis	Camélias (Extension ZUS)			
				Saint-Denis	Collège			
				Saint-Denis	Ilet Quinquina			
	Saint-André	Ravine Creuse (Extension ZUS)						
	Saint-Benoît	Bras Fusil (Extension ZUS)						
	Saint-Joseph	Vincendo						
	Saint-Joseph	Centre-ville/Cités						
	Saint-Pierre	Basse Terre, Jolifond (Extension ZUS)						
	Saint-Pierre	Ravine des Cabris, Bois d'Olives (Extension ZUS)						
	Saint-Louis	Palissade						
	Saint-Leu	Grand Fond						
	Saint-Paul	Barrage						
	Saint-Paul	Salines les Hauts (Extension ZUS)						
	Saint-Paul	Ermitage les Hauts (Extension ZUS)						
	Saint-Paul	Eperon						
	Saint-Paul	Fleurimont (Extension ZUS)						
	Saint-Paul	Plateau Caillou (Extension ZUS)						
	Saint-Paul	Grande Fontaine						
	Saint-Paul	Le Ruisseau						
	Le Port	Mianès						
	Le Port	Rive droite Rivière des Galets (Le Port)						
	La Possession	Sainte-Thérèse						
	Saint-Denis	La Montagne Saint-Bernard						
	Les Trois-bassins	Les Trois Bassins (Commune)						
	Bras-Panon	Rivière du Mât les Hauts/Bengalis						
	9E	Mayotte	1					